news.belgium

18 fév 2022 -20:11

Appartient à Conseil des ministres du 18 février 2022

Confirmation de l'arrêté royal concernant le coût de l'application des tarifs sociaux par les entreprises de gaz et d'électricité

Le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant confirmation de l'arrêté royal du 5 mars 2021 concernant le coût de l'application des tarifs sociaux par les entreprises de gaz naturel et les entreprises d'électricité.

L'avant-projet vise la confirmation de l'arrêté royal du l'arrêté royal du 5 mars 2021 portant modification de l'arrêté royal du 29 mars 2012 fixant les règles de détermination du coût de l'application des tarifs sociaux par les entreprises de gaz naturel et les règles d'intervention pour leur prise en charge ainsi que de l'arrêté royal du 29 mars 2012 fixant les règles de détermination du coût de l'application des tarifs sociaux par les entreprises d'électricité et les règles d'intervention pour leur prise en charge.

L'arrêté royal du 5 mars 2021 est ainsi confirmé avec effet au 1er avril 2021, date de son entrée en vigueur. Il modifie essentiellement les règles de calcul du prix de référence sur les règles de détermination du coût de l'application des tarifs sociaux par les entreprises de gaz naturel et les entreprises d'électricité.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
https://dermagne.belgium.be
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard Porte-parole (FR) +32 476 20 37 84 nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be



news.belgium

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie Tour des Finances Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage 1000 Bruxelles Belgique +32 2 277 70 29 info@vanderstraeten.belgium.be StéphanieMaquoi Porte-parole (FR) +32 478 69 57 84 stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir Porte-parole (NL) +32 473 62 65 48 jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be

Eva De Bleeker, secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 06
https://debleeker.belgium.be
info.debleeker@just.fgov.be

Nele Matthys Porte-parole +32 479 90 90 77 nele@debleeker.be

